

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 1^{er} septembre 2015, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur sept demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande concerne la propriété du 1275, boulevard Alexis-Nihon et a pour objet de statuer sur la construction d'une habitation multifamiliale jumelée dont les balcons et la localisation d'un arbre existant ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne la propriété située au 5555, chemin du Bois-Franc et a pour objet de statuer sur l'agrandissement de ce bâtiment industriel en aménageant une ouverture véhiculaire ne respectant pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété du 5775, boulevard Thimens et a pour objet de statuer sur la construction d'un bâtiment industriel dont les cases de stationnement et la bande de verdure ne respectent pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande concerne la propriété du 8275, route Transcanadienne et a pour objet de statuer sur la construction d'un nouvel édifice à bureau dont l'accès véhiculaire ne respecte pas toutes les normes applicables.

La cinquième demande concerne la propriété du 2097 au 2133, rue Chinook et a pour objet de statuer sur la construction d'habitations unifamiliales contiguës dont les terrasses et l'escalier ne respectent pas toutes les normes applicables.

La sixième demande concerne la propriété située au 7900, boulevard Henri-Bourassa Ouest et a pour objet de statuer sur l'agrandissement d'un bâtiment industriel dont les quais de chargement et le revêtement extérieur ne respectent pas toutes les normes applicables.

La septième demande concerne la propriété située au 2168, rue Maryse-Bastie et a pour objet de statuer sur un agrandissement arrière d'une habitation unifamiliale jumelée dont la distance par rapport à la ligne mitoyenne ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 12 août 2015

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, September 1st, 2015, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on seven applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property at 1275, boulevard Alexis-Nihon for the construction of an attached multi-family dwelling of which the balconies and the localization of a tree do not respect all the applicable standards.

The second request concerns the property located at 5555, chemin du Bois-Franc for the enlargement of this industrial building by developing a vehicle access without respecting all the applicable standards.

The third request concerns the property at 5775, boulevard Thimens for the construction of an industrial building of which the parking spaces and the green line do not respect all the applicable standards.

The fourth request concerns the property at 8275, route Transcanadienne for the construction of a new office building of which the vehicle access does not respect all the applicable standards.

The fifth request concerns the property from 2097 to 2133, rue Chinook for the construction of adjacent single-family dwellings of which the terraces and the stair do not respect all the applicable standards.

The sixth request concerns the property located at 7900, boulevard Henri-Bourassa Ouest for the enlargement of an industrial building of which the loading platforms and the outdoor cladding do not respect all the applicable standards.

The seventh request concerns the property located at 2168, rue Maryse-Bastié for the rear enlargement of an attached single-family dwelling of which the distance in relation to the common line does not respect all the applicable standards.

Montréal, August 12, 2015

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council